

Pour parer aux difficultés économiques,

au chômage ou à l'atonie des affaires, on entend souvent les uns ou les autres, en Corse, regretter le manque d'esprit d'entreprise, qui a pour conséquence la torpeur d'un entrepreneuriat, s'exprimant par de rarissimes créations d'activités économiques nouvelles. Mais qu'est-ce que cette étrange notion d'esprit d'entreprise qui est à la source du moderne entrepreneuriat ? C'est l'aptitude d'un individu, ou d'un groupe de personnes, à prendre des risques pour engager des capitaux, pour investir, pour s'investir, dans une aventure : l'entreprise. Pareille démarche, toujours hasardeuse, a pour objet d'apporter quelque chose de neuf, de créatif, la fameuse innovation, grâce à l'emploi combiné de moyens divers : des capitaux, des biens immobiliers, des machines, de l'information, des hommes.

Lorsqu'on évoque l'esprit d'entreprise, on pense généralement à la firme capitaliste moderne, bien que la présence de cette aptitude puisse être observable, à des degrés divers, dans tous les cantons du monde, en de nombreuses périodes de l'histoire. En Méditerranée, elle a connu, depuis le fond des âges de très florissantes expressions. Une conséquence fructueuse de l'entrepreneuriat réside dans la création de firmes actives et rentables. Or, cette dynamique est souhaitable à une époque où les emplois, dans les pays développés, disparaissent, dans l'agriculture et dans l'industrie.

La descente de l'esprit d'entreprise serait ainsi particulièrement bienvenue, en Corse, où l'économie souffre d'une langueur méridionale chronique. Pourtant, il faut en convenir, l'entrepreneur reste un personnage peu fréquemment rencontré sur les sentiers ou dans les salons de l'île. On peut même avancer que pareille fonction n'a guère été prise, jusqu'à ces derniers temps,

puisque nos chefs d'entreprise préfèrent se faire désigner par l'extravagante expression de « socio-professionnels » qui ne veut strictement rien dire. Un tel rejet ne manque pas d'étonner, car tout au long de l'histoire, les Corses ont été au contact des plus brillants entrepreneurs : arabes, pisans ou génois. Certes, le contact était-il souvent conflictuel. Il n'empêche que la question se pose de savoir pourquoi l'esprit d'entreprise reste si peu actif sur l'île. Que faire pour qu'il s'y exerce davantage, car son absence ne laisse pas d'inquiéter l'observateur soucieux de l'avenir de la société insulaire ?

LES CAUSES

Même s'il existe toujours des exceptions pour confirmer une règle, même si l'on compte des Corses qui ont fait preuve, hier et aujourd'hui, de réelles aptitudes pour entreprendre, cette vertu est rare. Les mentalités, la culture, les mythes, les héros, les valeurs qui modèlent la psyché collective, dans l'île, n'ont jamais été touchés en profondeur par un idéal managérial. Assurément serait-il vain de chercher à recenser toutes les raisons d'un tel manque. Elles s'enchevêtrent et personne n'est en mesure de peser leurs influences respectives. Toutefois, deux grandes catégories de causes peuvent être distinguées pour expliquer l'absence d'initiatives managériales. La première a pour origine la singularité de la société insulaire et son histoire. Quant à la seconde, elle provient d'erreurs commises par ceux qui avaient pour ambition de remédier à une situation économique calamiteuse, au cours des cinquante dernières années.

L'IMMOBILISME D'UN MONDE AGRO-PASTORAL DE SUBSISTANCE

Fernand Braudel, cherchant à percer le secret de l'odyssée triomphante du capitalisme, voit la société se former, au cours du temps, de trois strates. La première est celle de la vie quotidienne paysanne, qui depuis la proto-histoire, assure la production de subsistance autarcique. La seconde, celle que l'auteur qualifie d'économie de marché, est composée de tous ces artisans et commerçants qui, petit à petit, assurent la distribution de biens, dès que l'économie découvre les vertus de l'échange élargi. La troisième couche, la plus récente, correspond au vrai territoire du capitalisme moderne. Elle est constituée de ces négociants et industriels, amis des princes, qui cherchent à accroître leur fortune par le commerce au loin. Innovateurs en matière de gestion, ils savent conduire de grandes transactions, car ils détiennent la supériorité de l'information, de l'intelligence et de la culture. Ce sont bien évidemment ces capitalistes qui possèdent l'authentique esprit d'entreprise, même si ce dernier commence souvent à fleurir chez les représentants de la seconde

couche. Or, en Corse, jusqu'aux dernières générations, la société n'a connu, pour l'essentiel, que la strate du quotidien.

Ce premier degré, celui des travaux et des jours d'Hésiode, c'est celui de la vie matérielle plutôt subie qu'agie. C'est celui de nos laboureurs, de nos bergers, de nos journaliers, de nos artisans qui, dans leurs villages subsistent chichement, mais de manière autonome. Si, parfois, certains d'entre eux, comme tout humain, se voient tentés par l'aventure, elle ne prendra jamais tournure économique. Les influences résultant de pareille organisation sociale sur les mentalités sont immenses, car les désirs ou les rêves des hommes ne prédisposent pas à l'éclosion de l'entreprise moderne. Trois freins bloquent particulièrement les velléités de créations d'entreprises.

LE RAPPORT AMBIGU À L'ARGENT DANS UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE.

Dans un groupe social – un village – vivant exclusivement de son propre produit et où les échanges s'effectuent davantage par le moyen du troc que par le biais monétaire, s'enrichir en faisant des affaires n'est pas considéré comme moral. Toute activité économique, le commerce, l'industrie, la vente de services, engendre le progrès des uns et la stagnation des autres. En d'autres termes, sur l'économique pèse le soupçon d'engendrer les inégalités. Cette société paysanne n'est pas prête à accepter la concurrence, même si elle tolère et va jusqu'à approuver les rivalités familiales et les luttes entre égaux. La terre, en effet, ou une partie considérable du sol communal, appartient à tous. Par conséquent, le village forme une unité économique bien plus riche que la famille. Songeons que la propriété communale était si vaste que le domaine privé ne constituait, jusqu'au début du XX^e siècle, qu'environ 10% de l'ensemble foncier. Cela a permis d'atténuer les césures entre les classes : ici pas de grands propriétaires terriens, pas de misérables. Le domaine commun éloigne le danger de pauvreté absolue, les plus nécessiteux se servant abondamment en bois et en châtaignes sur le domaine communal.

En revanche, le profit individuel est dévalorisé. Il n'est toléré que si le gain est redistribué, dans le cadre des rapports de clientèles à l'intérieur des clans. Par suite, les investissements ne peuvent rester que fort chétifs. Ils s'appliquent au renouvellement des instruments usagés et rarement à l'extension de capacités productives. Dans une telle société, close sur elle-même et égalitaire, on considère que ce qu'un membre du groupe pourrait obtenir, par son esprit d'entreprise, par son ingéniosité, par ses novations, ne se constituerait qu'au détriment de tous, c'est-à-dire aux dépens de la part des autres. Le fils du village qui manifeste une aptitude aux activités économiques va alors émigrer, réussissant au loin ce qu'il ne peut réaliser dans l'île.

LE GOÛT POUR LA CHOSE PUBLIQUE

Rares sont les gens attirés par les métiers de la gestion d'affaires privées, même hors de leur terre. Le bon métier, c'est l'emploi public, au service du suzerain ou plus tard au service de l'État. Davantage que par l'argent, les ambitions sont alimentées par le prestige et, avant tout, par la gloire que l'on tirera des hauts faits de la guerre. On rêve de s'illustrer dans une bataille, afin que l'écho du courage retentisse au-delà de la « *pieve* ». Un pareil idéal poussera les jeunes Corses à devenir soldats ou mercenaires, plutôt qu'agriculteurs sur un pauvre domaine ou surtout boutiquiers. Au moment où l'empire français colonial atteint son apogée, le quart des effectifs des troupes coloniales est corse.

LE BANDITISME

Quelle que soit son origine, le banditisme enfin constitue un frein à l'esprit d'entreprise. Rappelons qu'au XIX^e siècle, le pouvoir local est en partie aux mains des hors-la-loi. Ceux-ci constituent des groupes armés qui n'hésitent pas à attaquer des casernes. Ils prélèvent un impôt, donnent des ordres aux politiques, les soutiennent dans les joutes électorales et vont même jusqu'à assiéger des villes. Ce ne sont pas, du reste, les prélèvements des bandits qui bloquent l'esprit d'entreprise. Le fruit du racket est rare et maigre. C'est la concurrence que ce statut d'aventurier exerce sur des entrepreneurs en puissance : le crime est souvent jugé d'honneur ; quant à la violence elle est pardonnée parce qu'elle représente, dans certains cas, l'expression libertaire de l'opposition du peuple à un pouvoir étatique non-accepté. Le banditisme exercé dans l'Île et ensuite ailleurs va attirer des jeunes gens possédant les qualités de dynamisme, de courage, d'intelligence pratique, bref tous les germes de l'esprit d'entreprise, mais qui ne disposent pas de capital pour lancer une affaire et qui ont d'autres modèles professionnels, plus alléchants, sous les yeux.

Les bonnes âmes n'ont pas à être choquées. Le banditisme n'est pas l'apanage de la Corse. Marx, et d'autres avant lui, nous ont appris que l'accumulation primitive, celle qui préluait à la formation d'un capital suffisant pour se lancer dans les affaires, provenait généralement de la rapine ou de la piraterie. Partout, en Europe, le noble apprenait le brigandage, comme le forgeron apprenait à fabriquer des serpes. « Jeune homme, conseillait-on à l'héritier de la noblesse allemande, si tu veux bien vivre sans travailler et sans manquer de rien, écoute bien ce que je vais te conseiller : tiens-toi dans la forêt verte et dès que tu apercevras le paysan venant chercher du bois, attaque le sans hésiter. Saisis-le à la gorge, afin que ton cœur se réjouisse, prends-lui tout ce qu'il a et emmène son cheval ».

N'oublions pas qu'un des principaux attributs de l'entrepreneur, c'est d'être un conquérant. Or, un homme possédant la force d'oser et de risquer gros est rarement un professeur de vertu.

Mais, l'âme collective corse, faite de goût pour les honneurs guerriers, admirative du courage physique, entreprenante à sa manière, ne constitue pas la seule barrière à l'instauration d'une société managériale.

LES ERREURS POLITIQUES FREINENT LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Au tournant des années cinquante, la population est au plus bas niveau démographique et aucune entreprise locale n'arrive à échapper à la léthargie ambiante. Pour favoriser le décollage économique, les pouvoirs publics vont mettre en œuvre un certain nombre de mesures qui tourneront court, car elles ne seront pas appropriées. Non seulement ces redoutables panacées ne favorisent ni la naissance, ni la croissance d'entreprises dynamiques, mais l'effet constaté va à l'encontre des souhaits de leurs prescripteurs. Pareilles interventions ruineuses, qui contrarient le développement de l'esprit d'entreprise, conduisent à l'assistanat, à la fuite des personnes compétentes, à la création enfin de surcoûts d'exploitation.

L'ASSISTANAT

À la fin des années cinquante, des investissements ont été réalisés par les pouvoirs publics. Cependant, ces apports constructifs ignorent l'impératif de rentabilité. Les investissements publics vont donc garantir la survie de firmes somnolentes, incapables d'entraîner l'économie dans un vif mouvement de croissance. Surtout, ces capitaux vont, petit à petit, se transformer en revenu assuré pour l'exploitant, ou pire encore en médication de survie pour des firmes condamnées.

C'est dans l'agriculture et à un moindre degré dans le secteur du tourisme que les investissements publics vont servir à réanimer des firmes chancelantes, dont les pertes sont souvent compensées par des subventions qui assurent à leurs propriétaires un revenu minimal et préservent l'existence de l'exploitation. D'ailleurs, si les charges s'alourdissent plus que ne progressent les ventes, nos chefs d'entreprise bénéficieront souvent tout bonnement d'effacements de leurs dettes.

On ne peut, dans un tel climat de langueur pernicieuse, trouver d'appât propre à stimuler l'esprit d'entreprise, puisque la perspective de salut, grâce à une subvention automatique, remplace l'appétit d'un profit toujours hasardeux. De plus, les années soixante voient fleurir la spéculation immobilière. Pas plus que les subventions, les rentes provenant de ces opérations de vente et d'achat de terrains et

de bâtiments n'encouragent l'effort déployé en vue de construire une stratégie bien charpentée, dans un domaine industriel ou commercial. On ne s'efforce pas d'élever le taux de profit de l'exploitation, mais on attend la « bonne affaire », celle qui procure un gain élevé, sans recherche d'ingéniosité managériale. On se complait dans une économie de monopoly médiocre.

LA FUITE DES ENTREPRENEURS POTENTIELS

Les entreprises, encouragées par les pouvoirs publics, qui se créent à cette époque, sont souvent organisées sur le modèle des années trente, ou sur celui de la firme coloniale d'Afrique du Nord. Il s'agit d'unités de taille déjà élevée, très centralisées, et qui font appel à une main-d'œuvre composée d'émigrés peu qualifiés. Les jeunes Corses découragés par le style de direction autocratique pratiqué dans ces nouvelles exploitations issues de traditions de l'empire colonial, déçus par les faibles niveaux de salaires, vont s'éloigner de ces emplois possibles. Certains cherchent à se faire employer hors de l'Île. D'autres vont grossir les rangs des contestataires nationalistes. Seuls quelques uns, rares, apprendront à utiliser les ressources traditionnelles économiquement exploitables. Ces biens seront destinés à une clientèle locale en quête d'identité, mais aussi à des prospects lointains.

LA CRÉATION DE MONOPOLES

Dans certains domaines stratégiques enfin, tels les transports pour le commerce de matériaux, vont se constituer, encouragés par le pouvoir politique, des monopoles de fait. On sait que pareilles situations se révèlent perverses, puisqu'elles éliminent la concurrence et maintiennent des niveaux de prix fort élevés, qui grèvent les coûts de transport et dissuadent les investisseurs potentiels de créer une firme à Ajaccio ou à Bastia. C'est ainsi que quelques jeunes Corses s'installeront à Marseille ou à Nice pour éviter ces charges supplémentaires qui, ici, n'auraient pas manqué de peser sur leur compte de résultat et qui, par conséquent, auraient amputé leurs profits.

En bref, situés à la périphérie de l'Europe, loin de ces pays du Nord où est éclos la Révolution industrielle, attachés à une culture ne les prédisposant pas à l'initiative managériale, les Corses n'ont jamais été des boutiquiers et moins encore des bourgeois. On observe que de fâcheuses conséquences dérivent de cette lacune, dont on peut aussi parfois s'enorgueillir.

JACQUES ORSONI est professeur de Droit à l'Université de Corse et directeur de l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) de Corse.